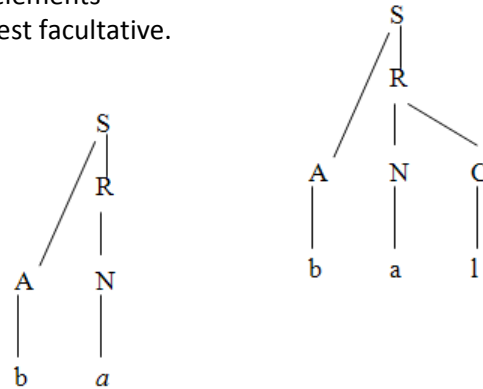


# Principes de syllabation

## 1. Les constituants de la syllabe

La syllabe est une structure hiérarchisée qui se compose de trois éléments obligatoires : l'attaque (A), le noyau (N) et la rime (R). La coda (C) est facultative.

L'arbre syllabique du mot « bal » [bal] est le suivant :



Dans le cas d'un mot comme « bas » [ba], la représentation syllabique est :

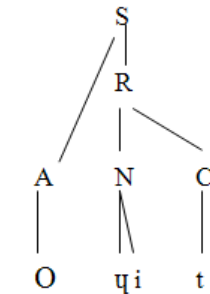
Notons que la syllabation nécessite au préalable la transcription phonétique du mot. Ainsi, un mot comme « balle » comporterait une syllabe puisqu'il se prononce [bal] et non [balə].

## 2. Quelques règles

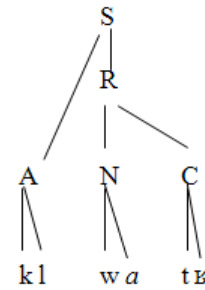
### 2.1. Les semi-voyelles

La règle à suivre concernant les semi-voyelles est la suivante : les semi-voyelles appartiennent au noyau vocalique, tout comme la voyelle qu'elles accompagnent. Par exemple :

« cloître » [klwatʁ]



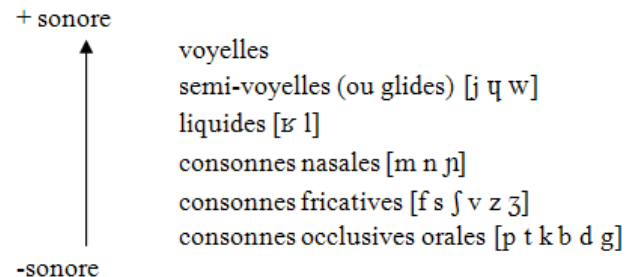
À l'initiale de mot, on syllabera aussi les semi-voyelles dans le noyau. En conséquence, l'attaque sera vide, mais comme il s'agit d'un élément obligatoire de la syllabe, elle sera notée par un ensemble vide : « huit » [ɥit]



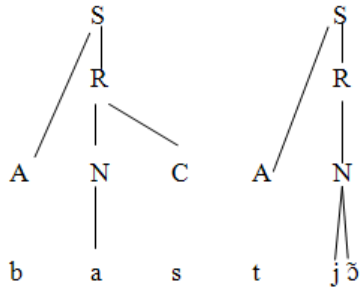
### 2.2. L'échelle de sonorité

La sonorité (à ne pas confondre avec le trait articulatoire relié au voisement) réfère, de façon simplifiée, à l'ouverture de la bouche. On dira que plus un son est ouvert, plus il est sonore. Sur la base de ce principe, l'échelle de sonorité suivante est établie :

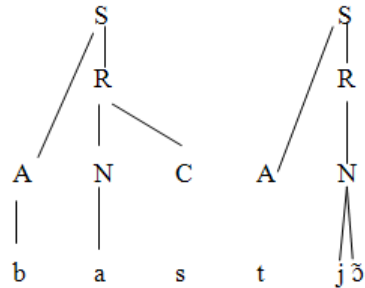
Le noyau vocalique correspondra à l'élément le plus sonore du mot (la voyelle). Les autres consonnes feront donc partie de l'attaque et de la coda, s'il y a lieu. **Idéalement, une syllabe devra donc avoir son sommet de sonorité au noyau, la sonorité étant montante et descendante jusqu'à ses frontières. Cette échelle de sonorité ne vous sera nécessaire que lors de la syllabation de mots polysyllabiques.**



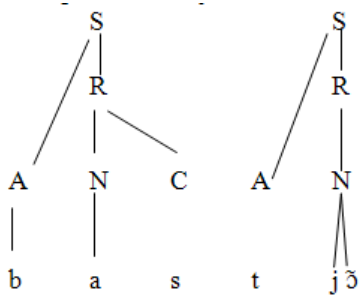
Par exemple : « bastion » [bastjɔ̃]



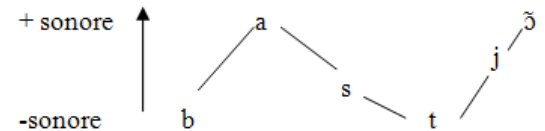
1<sup>re</sup> étape : assigner les noyaux



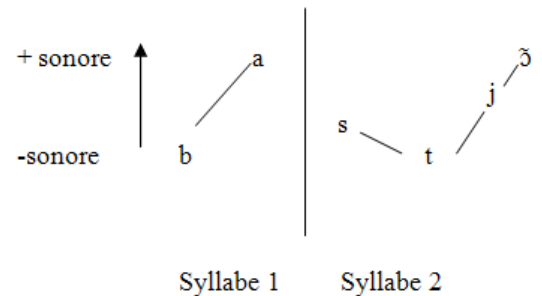
2<sup>e</sup> étape : mettre la première consonne dans l'attaque de la première syllabe



3<sup>e</sup> étape : tenter de mettre le plus de consonnes possible dans l'attaque de la seconde syllabe, tout en respectant les règles de l'échelle de sonorité. Par exemple, pour savoir si [st] sera dans l'attaque de la 2<sup>e</sup> syllabe, faire le schéma de sonorité :

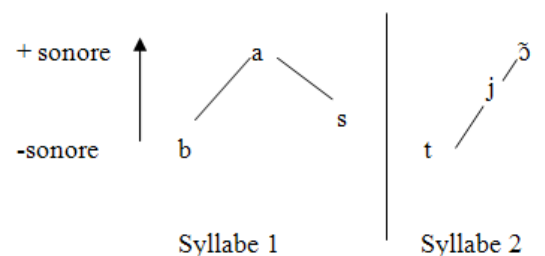


Hypothèse 1 : [st] est dans l'attaque. La coupe syllabique serait donc entre [a] et [s]. Un truc : enlever le lien de sonorité entre [a] et [s] et en faire la frontière de syllabe (si un creux apparaît à l'intérieur d'une syllabe, la coupe n'est pas la bonne. On a donc le schéma de sonorité suivant, pour les deux syllabes :



Or, le schéma de la syllabe 2 n'est pas possible à l'intérieur des mots... Selon les règles de l'échelle de sonorité, on ne trouvera pas de diminution de sonorité (creux entre [s] et [j]) entre l'attaque et le noyau. La même règle s'applique pour la suite du noyau à la coda.

Hypothèse 2 : [s] forme la coda de la syllabe 1, et [t] forme l'attaque de la seconde syllabe. La frontière syllabique sera donc entre [s] et [t] et on aura le schéma de sonorité suivant :

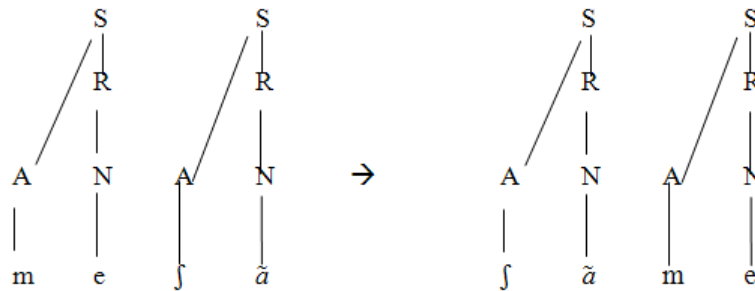


Dans ce cas, on a une pyramide avec en son sommet la voyelle, ce qui est le schéma parfait de la syllabe.

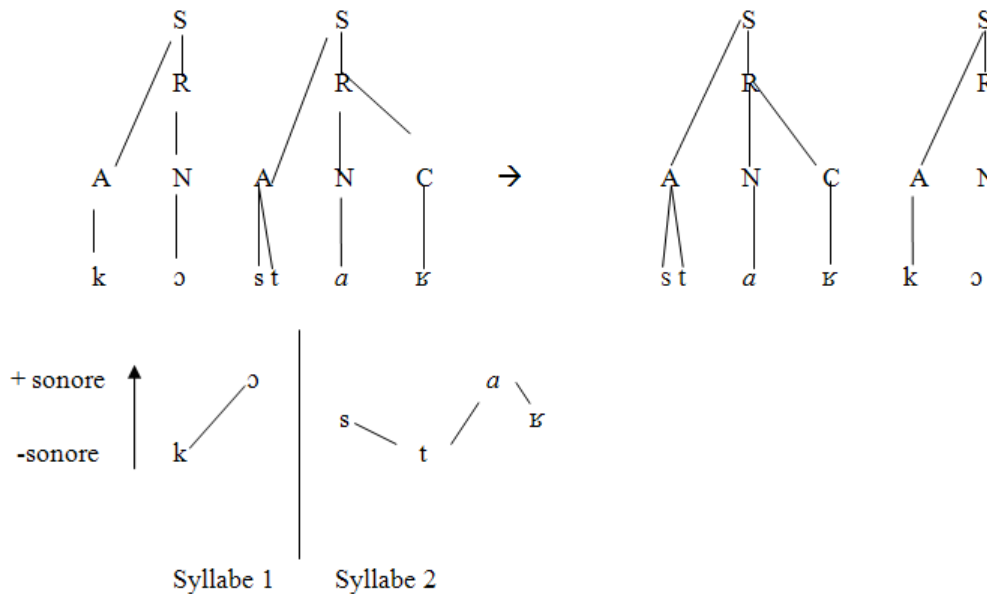
**IMPORTANT :** Cette règle vaut pour les frontières de syllabes. Dans un mot monosyllabique, la question de l'échelle de sonorité ne s'applique pas : on met toutes les consonnes avant le noyau dans l'attaque et toutes les consonnes après le noyau dans la coda. Voir l'exemple de « cloître » ci haut.

### 3. Des exceptions : le cas du verlan

La règle de l'échelle de sonorité ne correspond parfois pas toujours à la manipulation réelle que font les locuteurs. Ces manipulations apparaissent dans le cas du verlan. Par exemple, un mot comme « méchant » devient « chantmé ». L'inversion des deux syllabes est évidente :



Or, dans certains cas, les inversions démontrent que la coupe syllabique ne correspond pas toujours aux règles de l'échelle de sonorité. Par exemple, le mot « costard » devient « starco ». On voit que l'inversion a été faite entre « co » et « star ». Or cette syllabation n'est pas conforme aux règles de l'échelle de sonorité (voir le creux de sonorité entre [s] et [ɑ] :



Conclusion : la coupe syllabique est un enjeu de taille en linguistique, et on ne s'entend pas encore sur les critères de syllabation qui pourraient représenter ce que font réellement les locuteurs.